

Nom :	Prénom :
.....

Classe :	Entreprise formatrice :
.....

Par leur signature l'apprenti.e, le représentant légal (si mineur) et l'entreprise formatrice confirment demander le passage de la formation d'employé.e de commerce avec maturité professionnelle intégrée (ECM) à la formation menant au CFC uniquement.

Le changement de voie ne pourra s'effectuer qu'au semestre suivant (aucun changement en cours de semestre), dans la limite des places disponibles et après validation du présent document par le Chef de section.

<p>Domaine à choix (pour les demandes faites au terme des semestres 1, 2 ou 3)</p>
<p>L'ordonnance des employé.e.s de commerce CFC prévoit, en 1^{re} et 2^e année de la formation, que les apprenti.e.s suivent l'enseignement d'un domaine à choix.</p> <p>Pour procéder à son enclassement, veuillez cocher le domaine à choix que l'apprenti.e désire suivre :</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> Domaine à choix 1 – Deuxième langue étrangère (anglais)</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> Domaine à choix 2 – Travail de projet individuel</p> <p>N.B. : Un descriptif des deux domaines à choix est annexé à ce formulaire.</p>

Date :

Signature (si majeur) / signature du représentant légal :

Sceau et signature de l'entreprise formatrice :

<p>Décision de l'école / conditions (à compléter par la direction de l'EPCA) :</p>
.....
.....
Date et visa du Chef de section :

À laisser en blanc	
Enregistré au secrétariat par :	le :
Avisé les titulaires concernés par courriel	le :
Information transmise au SFOP	le :

<p style="text-align: center;">DOMAINE À CHOIX POUR LA FORMATION D'EMPLOYÉ-E DE COMMERCE CFC</p> <p style="text-align: center;">INFORMATIONS</p>
--

Préambule

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 16 août 2021, les parties contractantes conviennent d'un domaine à choix parmi les domaines ci-après :

Domaine à choix 1, deuxième langue étrangère (à l'EPCA = anglais)* ;

Domaine à choix 2, travail de projet individuel.

** La maturité professionnelle en cours d'apprentissage est possible uniquement avec le domaine à choix « deuxième langue étrangère ».*

Domaine à choix 1, deuxième langue étrangère

Les personnes en formation développent leurs compétences en anglais afin de pouvoir s'exprimer oralement et par écrit dans l'environnement économique et social. Elles combinent des expériences scolaires et extrascolaires dans l'apprentissage des langues, puis documentent et analysent celles-ci. Elles communiquent de manière adaptée au public cible et sont à même d'expliquer et de justifier leurs propres opinions et projets. Elles rédigent des textes simples et cohérents. Elles approfondissent la culture du pays et de la région linguistique dont elles apprennent la langue et élargissent ainsi leur horizon interculturel.

Ce domaine à choix est adapté aux apprentis manifestant un intérêt particulier à acquérir de bonnes bases écrites et orales de la deuxième langue étrangère. Il s'agit du choix à privilégier pour notamment les apprentis souhaitant poursuivre leur formation après le CFC (constitue un critère d'admission à la maturité professionnelle Economie et services, type économie).

Niveau de langue visé : B1 selon le Portfolio européen des langues (cadre de référence du CECR)

Domaine à choix 2, travail de projet individuel

Les personnes en formation acquièrent des compétences linguistiques en anglais qui leur permettent d'agir dans un environnement plurilingue. Elles se familiarisent avec les réalités culturelles dans le cadre de leur collaboration dans des équipes. Elles traitent un projet individuel interdisciplinaire.

Les personnes en formation élargissent ainsi leurs compétences commerciales. Elles se familiarisent avec de nouvelles thématiques, analysent des faits et établissent des liens entre leurs conclusions. Elles élargissent ainsi leur capacité à gérer des projets et développent leurs talents.

Ce domaine à choix est adapté aux apprentis dont l'acquisition poussée de l'anglais comme deuxième langue étrangère n'est pas un objectif essentiel mais préfèrent orienter leurs apprentissages vers l'interdisciplinarité et la multiculturalité.

Niveau de langue visé : Comprendre B1 / Parler B1 / Écrire A2

Perméabilité entre les domaines à choix

Le programme du domaine à choix 1 est enseigné communément à tous les apprentis durant le premier semestre de la première année de formation, si bien qu'il sera encore possible (dans la limite des places disponibles) pour celles et ceux qui constateraient avoir fait un choix erroné de changer de domaine à choix en fin de premier semestre.